



St-Légier-La Chiésaz le 26 avril 2012

Centre défense incendie secours
Blonay – St-Légier-La Chiésaz

CENTRE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS « LES PLEIADES »

Rapport d'activité 2011

Introduction	2
Effectifs	3
Interventions	4 à 6
Instruction et exercices	7 - 8
Prévention	8 - 9
Jeunes sapeurs-pompiers	9
Parc véhicules, locaux, matériel	9 - 10
Finance	11
Conclusion	11 - 12

Introduction

L'année 2011 aura été marquée par plusieurs événements majeurs. Un incendie de chalet au mois d'août vers les Pléiades et celui du bâtiment de la voirie de Blonay au mois de novembre.



L'organisation, durant le début du mois de juin, du cours ECA SO 01 pour chef de groupe sur les territoires de nos deux communes.



Elle aura également été marquée par deux décès dans les rangs du Détachement de Premier secours.

Au mois de mars, le décès du sergent Jean Salvi et, au mois d'octobre, celui du capitaine François Bilat, chef du détachement de premier secours et remplaçant du commandant.

Ces deux événements tragiques ont marqué notre corps et auront resserré les rangs pour y faire face et continuer d'assumer notre devoir envers nos concitoyens.

L'état-major a dû se restructurer pour combler le vide laissé par le chef DPS et remplaçant du commandant.

Le rapport de fin d'année s'est terminé par le « Noël en famille » où conjoints et enfants étaient également invités.

Effectifs

En 2011, le corps était structuré comme suit :

Etat-major

2	Capitaines	Hervé Nicola François Bilat	Commandant du CDIS Remplaçant du commandant, chef du DPS (détachement premiers secours)
5	Prem.-Lieutenants	Patrick Morier Fabian Streit Patrik Wuillemin Jean-Daniel Rouvé Pierre-Yves Nicodet	Instructeur Fédéral, instruction générale Formateur cantonal protection respiratoire (ARI) Matériel Dicastère technique Quartier-maître, finance, administration
2	Secrétaires	Monia Dutoit Rickenbacher Nathalie	Secrétariat

Officiers techniques

2	Lieutenants	Pierre-Alain Lugeon Didier Zürcher	Instruction Prévention, plans d'intervention
2	Sous-officier sup.	Nicolas Pitton Nicolas Ghiringhelli	Responsable de l'école de formation Instructeur Fédéral

Le Détachement de Premier Secours (DPS) est composé de 4 sections d'alarme (E-F-G-H) pour la nuit et le week-end et de 2 sections d'alarme (A et B) pour la journée en semaine. Chaque section est composée de 10 sapeurs. Le groupe EM, composé du commandant, du chef DPS et du responsable de jour sont alarmés dans tous les cas. Il existe également un groupe général comprenant tout le CDIS.

L'effectif complet du DPS était de 44 sapeurs-pompiers soit : 22 sapeurs, 9 sous-officiers, 4 sous-officiers supérieurs et de 9 officiers.

Le détachement d'appui (DAP) se composait de 10 sapeurs, l'école de formation comptait 11 recrues et les jeunes sapeurs-pompiers étaient au nombre de 19.

6 sapeurs du corps de sapeurs-pompiers d'entreprise du Genévrier font partie de l'effectif du CDIS, dont 3 renforcent nos groupes de jour, de plus, 2 intervenants double incorporés font également partie des groupes de jour.

2 secrétaires (non intervenantes), la 1^{ère} secrétaire est partie 4 mois en séjour linguistique à l'étranger et une autre secrétaire a été trouvée pour la remplacer durant son absence. 2 employés communaux ont apporté leur soutien à nos forces d'interventions.

A fin 2011, le CDIS avait enregistré la démission de 7 sapeurs-pompiers.

En ce qui concerne la campagne de recrutement, pour la 1^{ère} fois, le canton a fait une soirée de recrutement unique organisée par la Fédération Vaudoise et l'ECA. Celle-ci s'est articulée par le biais d'affichages, supports radio, presse, télévision régionale et spots dans les cinémas.

10 personnes se sont présentées au recrutement organisé par notre plate-forme. 10 nouvelles recrues participeront à l'école de formation régionale en 2012.

Interventions

Le CDIS est intervenu à 67 reprises en 2011 (112 en 2009, 80 en 2010), soit :

- 36 fois sur le territoire de Blonay
- 29 fois sur le territoire de St-Légier-La Chiésaz
- 2 alarmes extérieures (1 sur Corsier pour un feu de container et 1 sur Montreux pour un dégagement de fumée), dans ces deux cas, le lieu d'alarme a été faussement indiqué sur nos territoires.

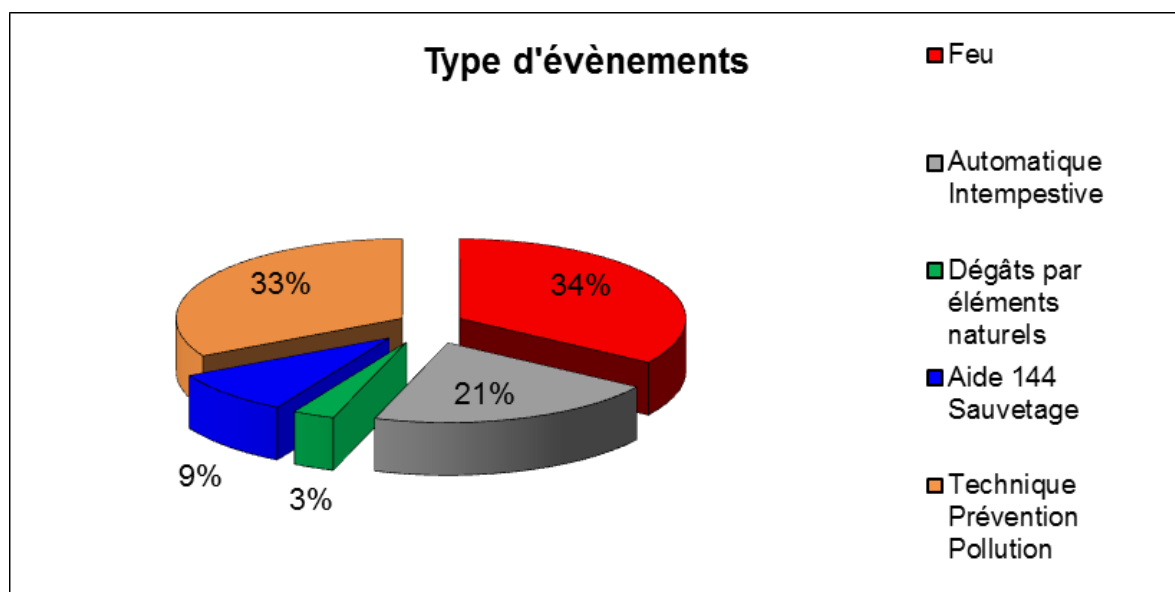
Nous avons bénéficié 5 fois de l'appui de nos collègues de Riviera et de Montreux-Veytaux. Ils ont été engagés pour :

- Pollution suite à un accident à St-Légier, nous avons éclairé la zone.
- Feu de sèche-linge à Blonay.
- Feu de chalet à Lally à Blonay.
- Feu de tableau électrique à St-Légier.
- Feu de bâtiment, local de la voirie à Blonay.

Nos collègues de Riviera sont également intervenus un certain nombre de fois sur nos territoires pour des pollutions d'hydrocarbures.

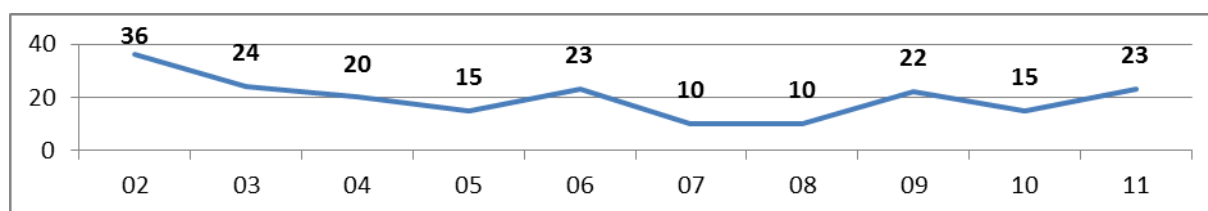
Les interventions 2011 auront engendré 1132 heures de travail, contre 1400 l'année dernière.

Elles se répartissent comme suit :

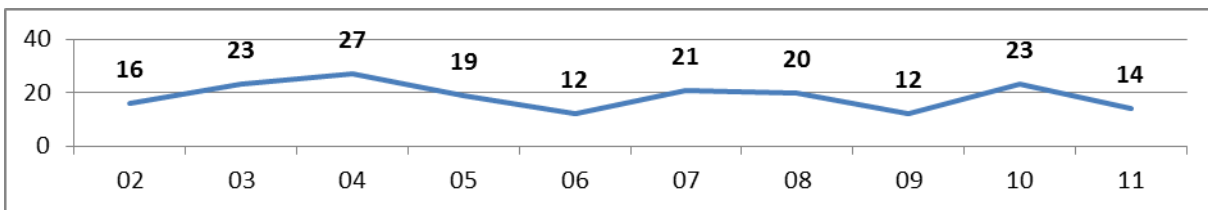


Dans le détail, par catégorie d'alarmes sur une période de 2002 à 2011 :

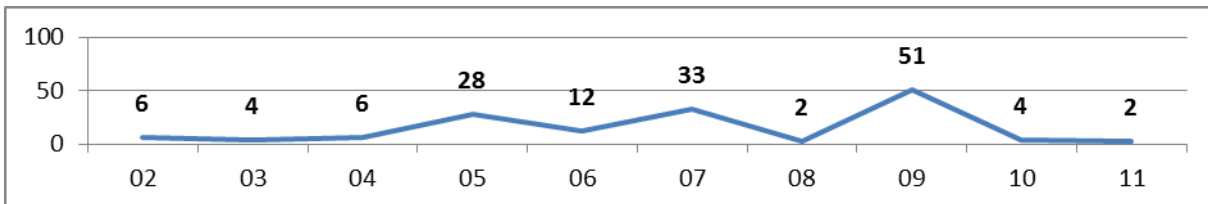
Feux



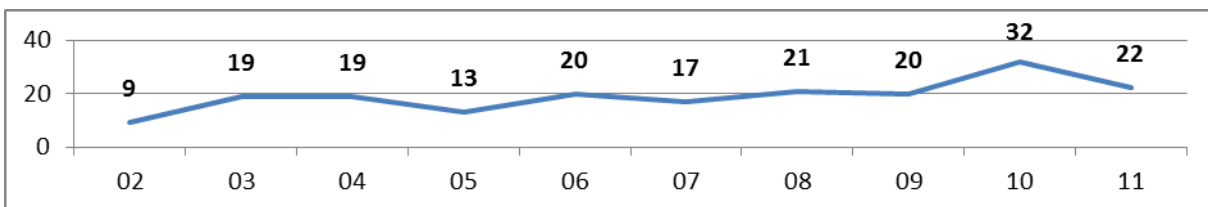
Alarmes automatiques intempestives



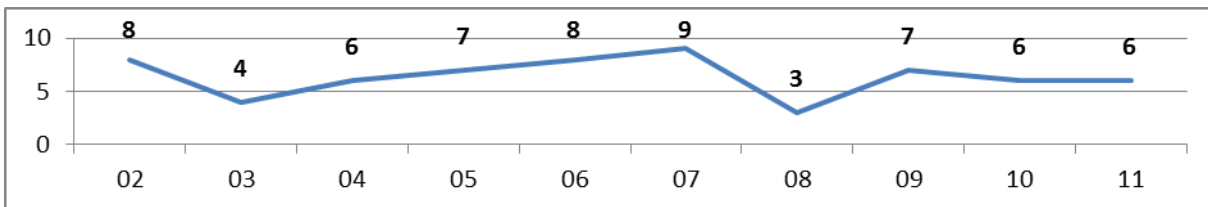
Dégâts par la nature



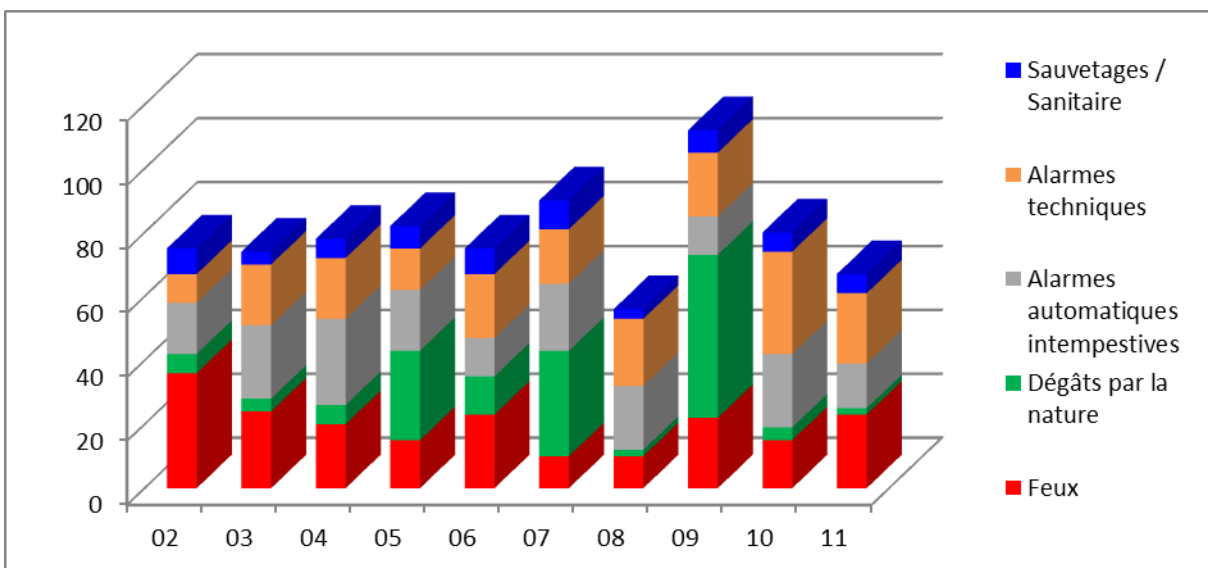
Alarmes techniques, prévention, pollutions



Aides au 144 et sauvetages



Total des alarmes par année sur une période de 10 ans.



L'année 2011 aura été très variée autant par la nature des interventions que par leur nombre qui est en diminution en regard des années précédentes.

L'année 2010 avait été marquée par une très grosse proportion d'interventions pour les alarmes automatiques intempestives et les alarmes techniques, prévention et pollutions. Au contraire de cet exercice, où hormis les feux qui ont été plus importants, tout le reste est en diminution, voir stable pour les assistances aux ambulanciers et sauvetages. Ceci explique la différence entre les heures d'interventions entre 2010 et 2011.

Cette année encore et comme les précédentes, nous avons dû faire face à un incendie d'une certaine importance. C'est un chalet vers Lally qui a été la proie des flammes au mois d'août. A notre arrivée sur place, ce dernier était déjà en inflammation totale et nous nous sommes concentrés à protéger la forêt toute proche, tout en procédant à son extinction. A noter, que nous avons dû respecter des distances de sécurité après avoir reçu l'information que de la munition se trouvait à l'intérieur.

Au mois de novembre, c'est le bâtiment de la voirie de Blonay qui nécessitait une importante intervention dû à un feu dans la partie bureau et réfectoire.

Bref descriptif non-exhaustif des interventions que nous avons eues à traiter :

- Souche d'arbre qui a bouronné par jeu d'enfant, durant le période de sécheresse en avril.
- Court-circuit de néons dans faux plafond.
- Feu de cuisinière dans un établissement médicaux-social.
- Chat coincé dans l'appartement voisin après être passé par la cheminée.
- Feu de broussaille-jardin, déclenché par des ados.
- Déclenchement de la détection incendie dans un magasin par un... moineau.
- Fuite d'une pompe d'une piscine, dont l'eau s'est déversée dans le sous-sol d'une villa, inondant plusieurs pièces.
- Feu d'un sèche-linge dans le sous-sol d'une villa, provoquant un gros dégagement de fumée.
- Aide au portage pour les ambulanciers dans un chalet éloigné, 150 marches pour rejoindre le bâtiment...et finalement l'engagement est annulé.
- Sauvetage de personne, des voisins inquiets et la personne qui était à sauver, nous regardaient monter par l'échelle...
- Alarme automatique dans un établissement, le poulet bien frit mais sans la ventilation, la détection à fait son travail.
- Feu de broussaille à la piste Vita, un foyer mal éteint après des grillades.
- Feu de tableau électrique dans la cage d'escaliers dans un ancien immeuble.
- Eclairage extérieur sur une route, suite à un accident de la circulation.
- Feu de prise électrique.
- Alarme automatique un dimanche à 5h40 dans un établissement, le résident fumait dans sa chambre, malgré l'interdiction.
- Carter d'un véhicule cassé, de l'huile moteur sur la route.
- Huile de friture versée sur des places de parc sur 10m.
- Inondation suite à un orage, tout le sous-sol d'une villa inondé.
- Feu de cheminée, fumée noire et refoulement, finalement le canal est froid.
- Inondation d'une cave de villa par le câble du téléseau.

Ce résumé vous montre à quel point nous devons faire face à des situations très différentes, parfois épiques, drôles, sensibles, complexes ou tragiques, pour lesquelles nous devons à chaque fois apporter une solution.

Instruction et exercices

En 2011, l'instruction a porté essentiellement sur le nouveau règlement fédéral tactique-technique pour les cadres, ainsi que le travail en extinction, les engins techniques et la formation sur la caméra thermique nouvellement acquise. La formation sur le nouveau matériel reçu a également passablement occupé nos sapeurs.

Comme chaque année, la formation des porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI) représente une grande partie de nos exercices.

Le nombre d'heures de formation pour 2011 est de : 4840 heures (5010 heures en 2010).

Les exercices se sont répartis comme suit :

- 16 exercices ARI et 6 cours de cadres.
- 10 exercices DPS et cours de cadres.
- 1 exercice du CDIS et cours de cadres.
- 3 exercices pour les cadres.
- 5 exercices pour l'école de formation et cours de cadres.
- 4 exercices pour l'école de formation ARI et cours de cadres.
- 11 séances d'état-major.
- 21 soirées pour le matériel.
- 10 exercices pour les JSP (jeunes sapeurs-pompier).
- 8 soirées pour le contrôle des BH (bornes hydrantes).
- 52 prises de permanence pour les sections de service.
- 10 séances liées aux activités de la région.
- 105.5 jours de formation cantonale (ECA).

En plus des thèmes mentionnés ci-dessus, l'instruction de détail a abordé des sujets plus techniques, dont entre autres la ventilation, les ascenseurs, la connaissance de l'électricité et des installations photovoltaïques, ainsi que le feu en forêt.

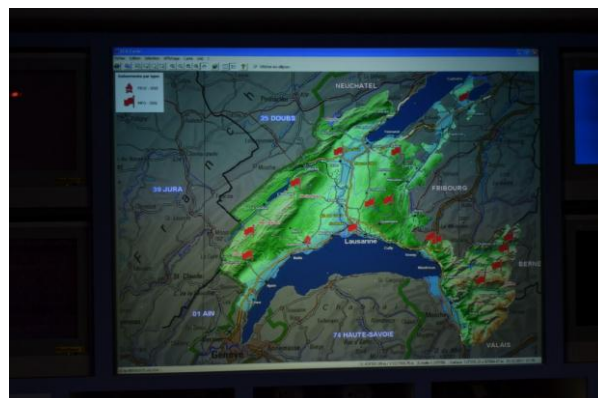
Les cadres se sont rendus dans un établissement spécialisé, afin de faire une reconnaissance des nouveaux bâtiments, parking sous-terrain et entraîner la gestion tactique et opérationnelle d'un possible événement.

La commission du feu s'est déplacée à Lausanne au centre de formation de l'ECA, afin de voir l'entraînement des porteurs d'appareils respiratoires, des tests physiques qu'ils doivent accomplir et le passage complètement équipé dans la piste.



Elle s'est rendue après au CTA (Centre de Traitement des Alarmes) à Pully, la centrale du 118 des sapeurs-pompier. Le responsable opérationnel a présenté la centrale et son fonctionnement par un film dans la salle de conférence de crise. Elle a pu voir à l'intérieur de la centrale les opérateurs et le travail en mode de démonstration qu'ils accomplissent par la mobilisation des moyens sapeurs-pompier.

Deux appels entrant au N°118 lui a permis de suivre phase par phase, la prise d'appel, la mobilisation des sapeurs, puis, par l'annonce par radio de la sortie des chefs d'intervention et des camions avec le personnel se déplaçant sur le lieu d'intervention.



Chaque année, un pool de formateurs, provenant des quatre plates-formes du district, transmet ses connaissances aux nouveaux porteurs ARI, ainsi qu'aux nouvelles recrues sapeurs-pompiers. Ces deux écoles permettent à ces personnes d'acquérir rapidement une bonne formation leur permettant d'être opérationnelles en toute sécurité, dans les sections d'intervention l'année suivant leur engagement.

L'excellent travail fourni par les commandants et chefs de classes de ces écoles garantit un haut niveau de formation.

Cette année le 104^e concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers s'est tenu à Morges, il coïncidait avec le 200^e anniversaire de l'ECA.

Prévention

Comme chaque année, le groupe prévention a été actif pour la sécurité lors des manifestations officielles, tel que le 1^{er} août et les fêtes au village.

A ce propos, la manifestation du 1^{er} août au sommet des Pléiades a entraîné un important dispositif d'extinction pour assurer la sécurité incendie autour de la cantine principale et de la zone du feu traditionnel, ainsi que sur la butte où se tirait le feu d'artifice. Un autre détachement était lieu de garde sur la zone des villages.



Le groupe prévention met également à jour les différents plans d'interventions des établissements répertoriés par l'ECA, après modifications dues à des travaux d'agrandissement ou de réfections, par exemple. Les nouveaux immeubles continuent à être équipés d'un cylindre feu pour nous permettre leur accessibilité en tout temps.

Jeunes sapeurs-pompiers

Les JSP sont au nombre de 19 et suivent un programme d'instruction varié en apprenant les bases et fondamentaux.



Parc véhicules, locaux, matériel

Caserne de Pangires

- Bloty 130, Ford Explorer, véhicule polyvalent de service, 5 places, 1998.
- Bloty 131, Mercedes ECA, tonne-pompe, 3 places, 1990.
- Bloty 132, Iveco ECA, haute-pression, 5 places, 1991.
- Bloty 133, Iveco ECA, matériel inondation/ARI, 5 places, 1991.
- Bloty 134, Iveco ECA, transport de tuyaux, 2 places, 1994.
- Bloty 135, Toyota Land Cruiser ECA, transport de personnes, 10 places, 2002.
- Bloty 136, VW T5, transport personnes et matériel, 6 places, 2010.
- Plus toutes les remorques; ARI, motopompes, transport de tuyaux, inondations, chariot échelles, sacs de sable, samaritain, PCI vide, chariot dévidoir JSP, motopompe PCI type1, chariot d'extinction.
- Local JSP.

Remis à notre corps, lors de la manifestation des 10 ans du CDIS au mois de juin 2010, il ne manquait plus qu'à l'équiper en moyen prioritaire et équipement de base. Voilà qui est fait.





Après une année complète de fonctionnement, ce véhicule correspond et répond parfaitement à nos attentes et nous profitons de remercier les Municipalités.

Conjointement à nos collègues de Riviera, l'acquisition d'une caméra thermique a été mise au budget. Cet achat en commun permettait d'optimiser le prix de ces objets. Depuis sa mise en service au mois d'avril, elle a été utilisée sur chaque intervention feu, permettant de rapidement trouver la source et point de départ du feu. Elle aura donc été utilisée 16 fois sur ces interventions.

Cet appareil permet aussi de trouver une personne dans de la fumée et par conséquent aux porteurs d'appareils respiratoires de la localiser et de la sauver de manière extrêmement rapide.

Il permet de localiser une fuite d'eau chaude, par exemple chauffage au sol ou tuyau de radiateur. Ici sur cette photo, une zone à plus de 600° degré lors du feu de chalet.



Finances

Tableau comparatif des montants financés par les communes, versement ECA et facturation des interventions déduites.

Les comptes bouclés de 2011 permettent de vous présenter le détail ci-dessous :

Commune	2008	2009	2010	2011	Budget 2011
Blonay	160'824.15	187'649.65	240'396.85	190'773.00	218'000.00
St-Légier-La Chiésaz	138'000.75	160'509.40	206'132.60	161'037.09	185'000.00
Total	298'824.90	348'159.05	446'529.45	351'810.09	403'000.00

Sur un montant total de CHF 484'388.44 (= total compte 351'810.09 + versement ECA 123'103.35 + facturation tiers 9'475.00), le versement de l'ECA correspond à CHF 123'103.35, soit le 25.41 % de notre budget de fonctionnement, investissements en matériel et facturation non compris.

L'ECA couvre les frais des interventions pour les incendies et dégâts créés par les forces de la nature touchant les bâtiments assurés et subventionne les heures de formation, ainsi que le matériel nécessaire à ces missions.

Les frais inhérents aux autres critères d'interventions sont à la charge des communes.

Conclusion et prévisions 2012

Concernant le point de la disponibilité des chefs d'intervention de jour évoqué l'année dernière dans ce même rapport, malheureusement, aucune amélioration n'est survenue durant l'année 2011. C'est le statu quo et nous sommes toujours sur la corde raide et préoccupés à ce propos.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le Service de Défense contre l'Incendie, l'entier des règlements sur la défense incendie devra être adapté pour le 1^{er} janvier 2014 dans le canton et dans nos communes.

Les 10 municipalités ont confirmé au SAI et à l'organe de coordination des commandants, la volonté politique que les SDIS rejoignent l'ASR à fin 2013, suite à un courrier adressé par eux.

Les 10 nouvelles recrues venues se présenter à la soirée de recrutement, compensent tout juste les départs qui sont au nombre de 9.

A noter, qu'un collaborateur au service des forêts viendra en 2012 renforcer nos rangs en journée.

Nous nous plaignons à relever l'excellente collaboration avec les sapeurs d'entreprise de la Cité du Genévrier, qui de par leur intégration, nous permettent de disposer de forces supplémentaires dans le groupe de jour et pour eux, une formation plus pointue.

L'année 2011 aura été particulièrement pénible par les événements que nous avons connus au sein des effectifs et à la surcharge de travail que cela a engendré au sein de l'état-major.

Elle a été clôturée lors du 11^e rapport annuel par la présentation d'un hommage aux défunts, avec de très nombreux invités. Le corps a également pris congé des sapeurs terminant leur carrière et a promu des officiers et sous-officiers, dont entre autres, un nouveau remplaçant du

commandant et un nouveau chef du Détachement de Premier Secours, tous deux promus au grade de capitaine. Les Municipalités ont également promu votre serviteur au grade de major. Le traditionnel repas de Noël en famille a mis un terme à ce rapport.

Pour l'année 2012, deux objectifs en interne et un en externe ont été définis :

- 1) Restructuration de l'Etat-Major. Une réorganisation et une redéfinition des tâches au sein de l'EM va être entreprise suite au départ abrupt du Cap F. Bilat.
- 2) Remplacement du véhicule du chef d'intervention. Le vieillissement prononcé et les frais d'entretien exorbitants du véhicule actuel nous montrent l'importance de son remplacement.
- 3) Intégration des SDIS au sein de l'ASR. Présentation de ce projet d'intégration suite aux travaux des commandants et du SAI, conformément à la volonté des municipalités.

En guise de conclusion de ce rapport de gestion 2011, j'aimerais vous faire part des propos qui m'ont été dits par la famille d'un de nos camarades disparu et qui imagent bien ce que sont les sapeurs-pompiers et l'esprit qui nous habite :

- « Durant cette cérémonie d'adieux à notre membre de la famille, nous avons senti qu'une autre famille nous accueillait en ces moments difficiles et lourds. Ça nous a fait chaud au cœur et nous a réconforté ».

La famille des sapeurs-pompiers, partout dans le monde, se retrouve pour aller porter secours à une autre famille dans la détresse, lorsqu'elle a composé le n° d'urgence des pompiers. C'est bel et bien ceci que nous portons et véhiculons par notre engagement.

Le travail que nous fournissons pour le bien de la collectivité avec seulement des volontaires, et ceci 24h sur 24, 365 jours par année, est très important pour une population totale qui va compter près de 11'000 habitants.

Mes chaleureux remerciements vont à l'ensemble des membres du corps pour leur engagement et leur dévouement envers la population.

Je remercie également les Municipalités et la commission du feu pour leur écoute, leurs conseils et leur soutien.

Merci à vous également, membres des Conseils Communaux, pour l'acceptation chaque année de notre budget de fonctionnement.

Maj Hervé Nicola



Cdt du CDIS Les Pléiades

Copies à : - Municipalité via les greffes communaux
- Officiers du CDIS et commission du feu par mail

Annexes : - tableau des alarmes et statistique 2011
- tableau de l'effectif 2011
- organigramme de l'EM 2011